



Obligations du vendeur relatives au bien immobilier

Par **SIARRE**, le **16/09/2009** à **17:21**

Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les informations que le vendeur doit obligatoirement me fournir sur le bien immobilier qu'il vend

- Informations techniques, administratives et juridiques.

Merci

Francis SIARRE